

STAGE Plongeur Bio Niveau 2
Approfondissement des connaissances du milieu sous-marin

Objectif : Pour des plongeurs titulaires du PB1, approfondir les connaissances sur les espèces rencontrées et notamment les rapports des êtres vivants entre eux et avec leur milieu, apprendre quelques techniques de laboratoire et partager son expérience sous l'eau

Dates et lieux :

- **Cours théoriques :**
Les cours se dérouleront le week-end du **30 Juin et 1er Juillet**, et le week-end du **8 et 9 septembre 2018**.
Lieu : La salle est à Colomiers – maison des associations, 1 rue Abel Boyer – 9h à 13h et de 14h à 18h (prévoir un pique-nique).
- **Visite du Muséum d'histoire naturelle :**
Elle se déroulera la matinée du **2 Septembre 2018** (Entrée gratuite, 1^{er} dimanche du mois)
- **Week-end pratique en mer à Coléra (Espagne) :** le week-end du **29 et 30 Septembre 2018**.
Mise en pratique des connaissances, techniques de laboratoire, plongées accompagnées par un encadrant bio, débriefing (observations et diaporama).
4 plongées et 2 nuits en pension complète en bungalows du vendredi soir au dimanche midi.
Prévoir les sacs de couchage et linge de toilette.

Encadrement : Equipe encadrante de la CDEBS 31 (FB1, FB2 + Présence d'un instructeur national)

Public : Ouvert en priorité aux membres des clubs FFESSM de la Haute Garonne.

Effectif : maximum 8 stagiaires – Accompagnant plongeur / non plongeur possible.

Niveau : PB1, Plongeur de niveau 2 minimum / CMAS **.

Matériel à prévoir :

- **Théorie :** livres d'identification, prévoir de prendre des notes (et le pique nique pour midi).
- **Week-end mer :** matériel complet de plongée, petite lampe, plaquette immergeable, loupe.

Prix par stagiaire : **260 €** (clubs adhérents au CODEP 31) – **290 €** (autres participants)
Comprend les journées de formation théorique, et le week-end de pratique en mer. Couvre **4 plongées** et l'hébergement en bungalow en pension complète du vendredi soir au dimanche midi.

A prévoir en plus : Rajouter 12 € pour la délivrance de la carte FFESSM PB2, ainsi que la location de matériel de plongée si nécessaire. Le déplacement pour le week-end se fera en covoiturage.

Prix par accompagnant : **85 €** pour les non-plongeurs, **190 €** pour les plongeurs.

Date limite d'Inscription : le 30 mai 2018

Dossier à renvoyer complet (cf. fiche inscription) par courrier à :

Stéphane PETIT, 1 Impasse Boucher de Perthes
31270 Villeneuve Tolosane

Demande d'information : stephpetitsin@gmail.com

Fiche d'Inscription stagiaire

STAGE PB2

Approfondissement des connaissances du milieu sous-marin

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

.....

Chèque de : **100 €** arrhes avec la fiche d'inscription (à l'ordre du CODEP 31)

160 / 190 € solde à verser le 9 septembre 2018

12 € pour la délivrance de la carte PB2 (à l'ordre de CIR PM FFESSM)

Nom Club FFESSM : N° Club :

Numéro de licence :

Téléphones : Portable : / / / / Domicile : / / / /

Email :

Niveau de plongée :

Stages « bio » précédents :

Pièces à joindre obligatoirement : **avant le 30 mai 2018**

- Copie de la licence FFESSM 2018
- Copie du niveau technique (minimum CMAS **) et copie du niveau Plongeur Bio 1
- Copie du certificat médical (datant de moins de 1 an au 29 septembre 2018)
- Fiche d'inscription complétée
- Chèque de **100 euros** d'arrhes à l'ordre du « CODEP 31 »

Le dossier complet est à envoyer à :

Stéphane Petit, 1 Impasse Boucher de Perthes
31270 Villeneuve Tolosane

Demande d'information : stephpetitsin@gmail.com

Le nombre de places étant limité à 8, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

En cas d'annulation après le 30 mai, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés (sauf si le stagiaire qui annule se trouve un remplaçant).

29-30 Septembre 2018

Fiche d'Inscription Accompagnant

STAGE PB2 **29-30 Septembre 2018**

Nom :

Prénom :

Accompagnant de :

Accompagnant plongeur : niveau de plongée :

Chèque de : **90 €** à envoyer avec la fiche d'inscription, avant le 30 mai 2018

100 € solde à verser le 9 septembre 2018

Accompagnant non plongeur

Chèque de : **85 €** à envoyer avec la fiche d'inscription, avant le 30 mai 2018

Pièces à joindre obligatoirement : **avant le 30 mai 2018**

- Fiche d'inscription
- Chèque de 80 €uros

A envoyer à :

Stéphane Petit, 1 Impasse Boucher de Perthes
31270 Villeneuve Tolosane

Demande d'information : stephpetitsin@gmail.com

En cas d'annulation après le 30 mai 2018, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés.